

RAPPORT ANNUEL 2023



LA PREMIÈRE FONDATION ENTIÈREMENT DÉDIÉE
À LA CAUSE DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES DÉMUNIES

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



**ENSEMBLE,
AMÉLIORER DURABLEMENT
LES CONDITIONS DE VIE
DES PERSONNES ÂGÉES
DÉMUNIES.**

SOMMAIRE

4 // Chiffres clés 2023

5 // Édito

6 // Actualité

7 // Témoignages

8 // Les missions de la Fondation

8 // Héberger et loger via notre patrimoine immobilier
et notre parc locatif

13 // Les maisons de la Fondation

14 // Soutenir des actions en faveur des personnes âgées isolées

18 // Susciter et financer des projets innovants,
des études et des colloques

25 // Développer la philanthropie

28 // Remerciements

29 // L'organisation de la Fondation

30 // L'organigramme



CHIFFRES CLÉS



23

SALARIÉS

102

BÉNÉVOLES

28

SALARIÉS

en mécénat de compétences

24

**PARTENARIATS
D'ENTREPRISES**

3 916

**DONATEURS
ACTIFS EN 2023**



3,6

**MILLIONS D'EUROS
COLLECTÉS**

3 589 990 € de dons en 2023



16

**FONDACTIONS
ABRITÉES**

DONT

4



**NOUVELLES
FONDACTIONS
EN 2023**



133

PROJETS SOUTENUS
par la Fondation PFP et ses
fondations abritées

662



**LOGEMENTS À
VOCATION SOCIALE**

dont 482 en logements individuels
et 180 en résidences sociales

4,5



MILLIONS D'EUROS

distribués en 2023 par la fondation
abritante et ses fondations abritées

ÉDITO

Chers amis, chers donateurs, chers partenaires, chers bénévoles, chers salariés,

La France vieillit, et elle vieillit vite.

La France de 2023 compte :

- 26 % de personnes de plus de 60 ans, un habitant sur quatre. En 2040, ce sera près d'un sur trois.*
- 30 000 personnes âgées de 100 ans ou plus, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975, où l'on comptait en moyenne 1 100 centenaires.*

Dans les rues et les squares, on croise désormais plus de cheveux gris que de tout-petits. Un choc démographique qui ira s'accroissant durant les deux décennies à venir et qui pose de redoutables équations économiques et sociales.

L'avancée en âge augmente en effet le risque de perte des liens sociaux et de repli sur soi, avec des conséquences sur les conditions de vie.

En France, 2 millions personnes âgées de 60 ans et plus sont isolées de leur famille et de leurs amis. Parmi elles, 530 000 sont dans un isolement extrême et ne rencontrent quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes ; elles sont en situation de mort sociale.** En vieillissant, les occasions de perdre des relations se multiplient et celles d'en construire d'autres sont moins nombreuses.

Ce sont près de **15 millions de personnes qui sont touchées, de près ou de loin, par la crise du mal-logement*****. Le mal-logement des personnes âgées est un phénomène largement sous-estimé dont on parle peu.

Pourtant, face à l'ampleur de la transition démographique, les politiques publiques actuelles restent limitées pour penser la place des personnes âgées démunies dans nos villes et dans nos sociétés.

Face à ce constat, les actions de la Fondation des Petits Frères des Pauvres pour le logement et les soutiens à des associations sont essentiels : donner un lieu de vie qui favorise le partage, l'échange, et offrir des occasions de sortir de l'isolement, de la précarité grâce à des activités adaptées à chaque situation.

Vous le découvrirez dans ce rapport, 2023 a été marqué par d'importants travaux pour adapter notre patrimoine immobilier aux besoins des personnes accompagnées, et par des soutiens financiers conséquents pour lutter contre l'isolement de nos aînés.

En 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a notamment :

- **réalisé d'importants travaux et des acquisitions** pour adapter et agrandir son patrimoine immobilier : construction en cours de deux pensions de famille (48 logements) et acquisition de 12 logements regroupés sous un Habitat partagé ;
- **soutenu 11 programmes d'action** des Petits Frères des Pauvres et 40 projets portés par d'autres associations (pour plus de 3 millions d'euros hors Fondations abritées) ;
- **créé 4 nouvelles fondations sous son égide** ;
- **récompensé, dans le cadre de deux appels à projets**, 11 associations pour leurs actions autour de la thématique « Actions culturelles, collectives et ouvertes des personnes âgées démunies ou isolées » et 11 autres associations pour leurs projets d'habitat inclusif à destination de personnes âgées en situation de précarité.

Nous abordons l'année 2024 avec détermination. Les défis de l'accompagnement du grand âge qui se présentent à nous sont autant d'opportunités de contribuer à un monde meilleur pour nos aînés les plus isolés, où l'émergence de solutions nouvelles et la solidarité continuent de guider nos actions. Pour qu'advienne une société plus juste et plus fraternelle, nous savons que nous devons redoubler d'efforts. Dans ce cadre, plus que jamais, les plus fragiles et les acteurs de terrain qui les soutiennent nous trouveront à leurs côtés.

Merci à tous pour votre engagement.



Par Gaël Brenaut,
Président



Elsa Bouneau,
Directrice

* Insee, 2024

** 2^e édition du baromètre sur la solitude et l'isolement des personnes de + de 60 ans en France, Association Petits Frères des Pauvres, 2021

*** L'état du mal logement en France, Fondation Abbé Pierre, 2023

ACTUALITÉ

ELSA BOUNEAU, NOUVELLE CHEF D'ORCHESTRE DE LA FONDATION

Depuis le 30 mai 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres accueille une nouvelle directrice, Elsa Bouneau, qui a succédé à Gauthier Faivre parti pour de nouvelles aventures professionnelles.

Forte d'une expérience déjà longue dans le logement social, à la présidence d'associations et à la direction d'une autre grande fondation, Elsa sait allier professionnalisme et engagement reposant sur de fortes valeurs humanistes. Elsa aime comparer son rôle au sein de la Fondation à celui d'un chef de chœur. Cette analogie illustre bien son souhait de conduire la Fondation comme un orchestre, où chaque membre, qu'il soit salarié ou bénévole, joue une partition essentielle à l'harmonie générale.

« La mission d'un directeur de fondation est d'harmoniser les talents pour que la mélodie de notre engagement social résonne avec justesse »

L'objectif est clair : fédérer les énergies pour un impact social maximal, dans une quête de cohérence et d'unité. Au cœur de l'engagement d'Elsa se trouve une conviction forte : la puissance de l'intelligence collective. La diversité des personnalités et des compétences au sein de la Fondation est perçue comme une richesse précieuse, capable de transformer positivement la vie des personnes âgées, plutôt que comme un défi. Elsa insiste sur l'importance de chaque contribution dans la lutte contre l'isolement des aînés et est impressionnée par l'engagement et la passion qui animent les membres de la Fondation.

Sa compréhension des enjeux liés aux fondations reconnues d'utilité publique et au logement social, ainsi que ses compétences en gestion, renforcées par une forte empathie acquise notamment grâce à son engagement dans le scoutisme, font d'elle une personnalité inspirante.

Sous la direction d'Elsa Bouneau, la Fondation des Petits Frères des Pauvres entre dans une nouvelle phase. Son engagement social, sa recherche de sens dans l'action et sa capacité à rassembler autour d'un projet commun sont autant d'atouts indéniables pour relever les défis contemporains du vieillissement et de l'isolement des personnes âgées.

« Être utile, apporter ma contribution à un monde meilleur, voilà ce qui m'anime au quotidien »



Elsa Bouneau, Directrice - © T. Gaschignard

TÉMOIGNAGES

Dolores, résidente de la pension de famille Vincent Compoint située dans le 18^e arrondissement de Paris

« J'ai beaucoup de chance d'avoir ce petit studio qui vient d'être refait à neuf et que je suis en train d'aménager à mon goût. Il manque encore une commode, mais l'essentiel est là. L'essentiel, c'est d'être entourée, par Mona, la responsable de la pension de famille Vincent Compoint, par les autres locataires avec qui je joue au scrabble et au tarot, par les bénévoles qui viennent offrir un peu de leur temps pour organiser des séances de remise en forme, et surtout par ce quartier animé au bout de la rue. »

Dolores - © Gaëlle Warner



M. Paszkiewicz, initiateur de la fondation Abuela, abritée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres

« L'idée de créer une fondation abritée a cheminé pendant longtemps dans mon esprit. J'avais besoin de m'inscrire dans une action pérenne, dans la durée, pour véritablement voir les effets de mon engagement. S'inscrire dans un projet à plus long terme et en suivre les évolutions. C'est pouvoir donner et faire en même temps. Les relations sont très saines parce que la Fondation donne un véritable espace aux fondateurs. »

Géraldine Delavenne, bénévole à la Fondation des Petits Frères des Pauvres

« Une équipe disponible, des projets variés, des échanges, des formations et surtout la confiance sont les bases solides pour s'engager dans un bénévolat durable à la Fondation des Petits Frères des Pauvres. L'important est de trouver l'équilibre entre sa vie personnelle et le temps que l'on souhaite consacrer à son bénévolat. »



Joëlle Braun - © @BaluchonFrance

Joëlle Braun, « Baluchonneuse » à l'ADMR 66 BALUCHON, association soutenue par la Fondation des Petits Frères des Pauvres

« Lorsque l'on commence notre mission, nous Baluchonneurs, on ferme la porte de la maison et on se retrouve en immersion complète dans la vie de cette famille. C'est en prenant le rôle de l'aidant que nous vivons pleinement leurs difficultés. C'est grâce à ce travail et à notre expérience que nous sommes en mesure de donner des conseils précieux. »

LES MISSIONS DE LA FONDATION

1

HÉBERGER ET LOGER VIA NOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER ET NOTRE PARC LOCATIF

L'action logement est un axe historique de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, menée depuis 1977 au travers de la fondation abritée Bersabée. Cette action est centrée sur l'accueil de personnes fragiles, âgées de plus de 50 ans en situation de précarité, et s'articule autour de solutions de logements collectifs et individuels, gérés en étroite collaboration avec les bénévoles et les équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres.

LA DIRECTION DE L'IMMOBILIER

La Direction de l'immobilier intervient sur l'intégralité du patrimoine de la Fondation des Petits Frères des Pauvres et des fondations abritées.

Une équipe de **5 salariés et 32 bénévoles** œuvre pour :

- La rénovation des logements vacants
- L'entretien et la maintenance des logements et immeubles
- Le développement du patrimoine à travers des opérations de construction ou l'acquisition de biens

La Direction de l'immobilier se concentre sur trois actions principales : garantir la sécurité des personnes et des biens, assurer l'adaptabilité des logements et améliorer la performance énergétique. Ce patrimoine à vocation sociale est réparti sur le territoire national, et se compose de logements individuels ou collectifs, permanents et temporaires, adaptés aux besoins des personnes âgées.

Les locataires de ces logements sont suivis par l'équipe de gestion locative de la Fondation ainsi que par différents types de partenariats et d'associations, comme Champ-Marie, Entre2Toits ou Un Toit Pour Tous, l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres (PFP-AGE) et les équipes « Action Vers le Logement » (AVL) de l'Association des Petits Frères des Pauvres.



Exemple de chantier en cours

Focus 2023 sur les interventions de la Direction de l'immobilier

Les interventions dans les logements indépendants sont de différentes catégories :

- Des demandes d'intervention par les occupants
- La rénovation des logements vacants
- La programmation des visites techniques

Pour faciliter les interventions en milieu occupé, l'équipe du pôle travaux a mis en place un comité projet. Celui-ci permet de coordonner l'accompagnement de la personne, la gestion locative et l'organisation des travaux, simplifiant ainsi l'intervention et permettant d'accompagner et de rassurer le locataire. Dans certains cas, ces interventions peuvent impliquer la collaboration avec des ergothérapeutes pour définir des adaptations spécifiques aux besoins du locataire.

Le logement collectif

Les interventions menées en 2023 ont priorisé la remise à plat des obligations du propriétaire, en actualisant les contrats et en assurant une cohérence avec les caractéristiques techniques de chaque immeuble et les obligations réglementaires.

Des audits ont également été lancés sur les équipements spécifiques, par exemple : les chaufferies, les ascenseurs et l'interphonie. Ce travail permet d'établir un plan pluriannuel d'investissement et d'engager des travaux d'uniformisation, comme l'interphonie, pour assurer une meilleure maintenance et une réactivité accrue en cas de besoin.

L'amélioration de la performance énergétique

Une attention particulière a été portée aux travaux d'amélioration de la performance énergétique de nos logements, afin de se conformer progressivement à la réglementation dans le cadre de la loi « Climat et Résilience », tout en offrant un meilleur confort à nos locataires et en réduisant leurs factures d'énergie.

Cependant, la rénovation énergétique des logements vacants dans le patrimoine diffus est plus complexe, car ces logements sont situés dans des copropriétés et les possibilités d'action sont parfois limitées pour garantir une amélioration de la performance énergétique.

En décembre 2023, la Direction de l'immobilier a accueilli un chargé de mission immobilier durable qui a démarré un travail approfondi d'évaluation énergétique du patrimoine. L'objectif premier est d'établir une cartographie énergétique du patrimoine de la Fondation, puis de définir la stratégie patrimoniale à mener pour les campagnes de rénovation. Cette évaluation énergétique sera couplée à un bilan technique des logements pour définir de manière exhaustive les travaux à engager à court, moyen et long terme.

Les transactions immobilières

Le patrimoine de la Fondation a connu quelques mouvements sur l'année 2023 :

■ **Des cessions immobilières : 6 logements ont été vendus**

Ces cessions sont effectuées pour diverses raisons, principalement parce que le logement n'est pas adapté aux besoins des personnes (par exemple, situé à un étage élevé sans ascenseur ou ayant une surface trop grande) ou trop énergivore, avec l'impossibilité d'effectuer des travaux garantissant un gain énergétique significatif (ceci s'applique aux logements situés en copropriété).

■ **Des acquisitions immobilières : 16 logements acquis :**

■ **Un logement pour agrandir la petite unité de vie de La Jonquière située à Paris**

La petite unité de vie a pour objectif d'être un lieu de vie collective, permettant à des personnes âgées d'accéder à un logement autonome et de participer à des activités collectives telles que le déjeuner, le goûter et des animations, afin d'éviter l'isolement. Elle assure également la mise en place d'un accompagnement médico-social individualisé grâce à la présence de salariées 24h/24 et 7j/7, ainsi que l'intervention des services d'aide et de soins à domicile.

■ **12 logements pour un habitat inclusif à Nantes**

La résidence les Demeures du Parc est un lieu de vivre ensemble permettant à des personnes âgées ou en situation de handicap, à partir de 50 ans, d'accéder à un logement autonome et de partager des moments en collectivité (déjeuner, goûter, animations...), pour éviter toute situation d'isolement. La résidence assure également la mise en place d'un accompagnement médico-social individualisé grâce à des salariés présents 7j/7 de 8h à 22h et à l'intervention des services d'aide et de soins à domicile. Un projet de vie sociale et partagée est élaboré par et avec les habitants, définissant les modalités du « vivre-ensemble » en fonction des besoins de chacun.

■ **Un logement à Nantes et un logement pour le CHRS Le Radeau (Paris 17)**

■ **Un logement à Paris pour répondre aux besoins de l'Association Champ-Marie**

Les projets immobiliers

Des projets de construction sont en cours de réalisation et seront livrés en 2024 à l'Association de gestion des établissements PFP (PFP-AGE).

■ **Démolition-reconstruction de la pension de famille Rivages (Paris 17)**

Ce projet parisien ouvrira ses portes en avril 2024. Cette pension de famille est soutenue par l'État, la ville de Paris et la région Ile-de-France est possible grâce au soutien des donateurs de la Fondation.



Pension de famille, Rivages (Paris 17)

■ Construction de 24 logements en pension de famille à Vertou (Loire-Atlantique)

Ce projet, conçu avec une approche environnementale marquée (structure en bois-paille, matériaux biosourcés), sera livré à l'automne 2024.

Il a également obtenu le soutien financier de l'État, de Nantes Métropole et de l'ADEME, ainsi que le généreux soutien des donateurs de la Fondation.

Des études en cours

■ Construction de 18 logements et d'un local associatif à Clichy (Hauts-de-Seine)

Après le lancement d'un concours d'architectes en juin 2023, un jury a désigné l'Agence Atelier Schall pour mener ce projet. Les études sont en cours et le dépôt du permis de construire est prévu pour fin 2024.

■ Habitat inclusif

La Fondation travaille en étroite collaboration avec l'Association de gestion des établissements (PFP-AGE) pour étudier différents projets d'habitat inclusif en Île-de-France et en province. Ces projets sont principalement initiés après que le futur gestionnaire a obtenu l'accord des Conseils départementaux pour le soutien à l'aide à la vie partagée (AVP).

L'innovation partenariale : les Bricos du Cœur

En 2023, plusieurs chantiers solidaires ont vu le jour en collaboration avec l'Association Les Bricos du Cœur.

L'Association Les Bricos du Cœur a été créée en septembre 2011 dans le Nord de la France par des salariés du groupe Adéo. Elle a pour mission d'aider les structures sociales (associations, fondations, EHPAD, hôpitaux, etc.) en améliorant leur environnement de travail ou de vie. Cela se traduit par l'organisation de chantiers de rénovation et des dons de produits (mécénat en nature). Il s'agit principalement de travaux d'aménagement et de décoration faciles à réaliser, comme la peinture, la menuiserie, le jardinage, la pose de parquet flottant, la pose de cuisine, etc. L'action s'est portée sur plusieurs logements à Lille.

« Après plusieurs dizaines de coups de pinceau à rechapir et un garnissage des murs, plafonds et des portes au rouleau, l'équipe des 6 bricoleurs bénévoles motivés a accompli sa mission ! »

Résultat : un sérieux rafraîchissement du séjour et de la cuisine, dans la joie et la bonne humeur, sous l'œil attentif d'Odette qui a aussi mis la main à la pâte ! »

Cf. Site des Bricos du cœur Chantier Solidaire : logement à Lille rue de Marseille.



Pension de famille à Vertou – ©Le Baron

LA GESTION LOCATIVE

Le pôle Gestion locative de la Fondation des Petits Frères des Pauvres est actuellement **composé de 4 salariés et de 2 bénévoles**. Sa mission est d'assurer le suivi des locataires dans les logements que possède la Fondation, de la candidature jusqu'à la libération du logement. Ce pôle travaille également en étroite collaboration avec les équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres pour assurer le logement des personnes accompagnées de plus de 50 ans, isolées et en situation de précarité.

Les attributions de logement

Le premier volet de la mission de l'équipe est d'attribuer les logements vacants lors de commissions logement. Celles-ci réunissent tous les acteurs impliqués, à savoir les salariés des équipes « d'accompagnement » vers le logement (AVL), « d'action territoriale » (EAT) et « d'action spécialisée » (EAS) de l'Association Petits Frères des Pauvres, des bénévoles de l'Association Champ-Marie, etc.

Les dossiers des candidats sont analysés en amont pour vérifier qu'ils répondent aux critères de la Fondation (plus de 50 ans, personnes en situation d'isolement, précarité, etc.). Lors des attributions, les équipes de l'Association qui suivent la personne candidate présentent son parcours et les échanges permettent de décider s'il y a adéquation entre la candidature et les caractéristiques globales du logement (quartier, étage, superficie, proximité avec des lieux de soin, etc.). Si ce n'est pas le cas, la candidature est réorientée vers une solution de logement plus adaptée.

La commission a également pour mission d'assurer le suivi des locataires actuellement logés dans le parc avec les équipes locales de l'Association. Un point sur la situation de chaque locataire est effectué, avec pour objectif de prévenir et de traiter leurs difficultés (financières, santé et travaux).

À Paris, compte tenu de l'importance du patrimoine parisien, il existe des commissions d'attribution et des commissions de suivi des locataires distinctes.

Au cours de l'année 2023, 33 commissions ont été réunies dont :

- **3 commissions d'attribution et 6 commissions de suivi à Paris**
- **11 commissions logement à Lille**
- **5 commissions logement à Antibes**
- **4 commissions logement à Lyon**
- **3 commissions logement à Marseille**
- **1 commission logement à Toulouse**

Au cours de ces commissions, ont été admis :

- **13 locataires à Paris dont 10 en intermédiation locative via l'Association Champ-Marie**
- **15 locataires en banlieue et en province dont 8 en intermédiation locative**

De plus, il convient de noter qu'au cours de l'année 2023, 5 locataires de l'Association Champ-Marie sont devenus locataires de la Fondation des Petits Frères des Pauvres dans le cadre d'un glissement de bail. Ils sont désormais des locataires pérennes.

Parallèlement, on dénombre 28 logements devenus vacants :

- **10 départs vers le parc social**
- **7 départs vers une résidence seniors**
- **2 départ vers le parc privé**
- **9 décès**

Une gestion locative adaptée

L'équipe de la gestion locative est en contact avec des personnes ayant souvent des parcours de vie difficiles, qui nécessitent une gestion adaptée prenant en compte la situation précaire de chaque locataire.

Parmi ces locataires, il y a l'histoire de Dominique et de son mari.

*« Je connaissais de nom mais je ne connaissais pas Clamart », nous indique Dominique.
« Cet appartement nous ressemble et on y est bien. »*

Ayant vécu plusieurs années dans un hôtel social où ils payaient 1 400 euros par mois, leur retraite a bouleversé leur vie. Ne gagnant plus assez d'argent pour y rester, ils ont dû se reloger rapidement. C'est dans l'urgence qu'ils ont cherché une solution de logement auprès de la mairie de Malakoff. Dominique a alors été mise en relation avec la Fondation des Petits Frères des Pauvres. Un logement leur a été attribué dans un immeuble du patrimoine de la Fondation à Clamart. Cela fait maintenant un an qu'ils y vivent.

Il y a aussi Roxiane, locataire de la Fondation et originaire des États-Unis.

« Je les trouve très attentionnés avec moi, je les remercie vivement » nous confie-t-elle avec émotion. La vie est devenue plus douce pour Roxiane qui peut enfin profiter de son propre appartement.

Roxiane repart vivre dans son pays natal jusqu'à son divorce en 2019, où elle décide de revenir en France. Très active dans le milieu culturel parisien et notamment au cinéma et au théâtre où elle joue, la vie va se compliquer sérieusement en 2020. Elle perd tous ses papiers d'identité et se retrouve sans logement en raison de difficultés administratives. N'ayant pas assez d'argent pour se payer un hôtel et un garde-meuble, elle est alors orientée vers l'association d'intermédiation locative, Champ-Marie, qui l'aide à se reloger temporairement durant 3 ans. Aujourd'hui, Roxiane est locataire au sein du patrimoine diffus de la Fondation des Petits Frères des Pauvres.



Céline Chéry - © T. Gaschignard

Céline Chéry, gestionnaire locatif banlieue et province à la Fondation :

« Quand nous trouvons une solution de logement adéquat à une personne âgée candidate, c'est toujours une grande fierté de pouvoir la sortir d'une situation précaire. J'apprécie beaucoup cette étape de candidature, où nous analysons si nos logements conviennent aux besoins de la personne âgée et si elle répond aux critères des Petits Frères des Pauvres. Lors des commissions logements, il y a beaucoup d'émotions et de joie. »

Régine Frédier, présidente de l'Association Champ-Marie témoigne :

« À Paris, l'Association Champ-Marie compte 6 bénévoles et nous logeons une centaine de locataires en intermédiation locative. Nous sommes l'interface entre les personnes âgées les plus précaires et la Fondation des Petits Frères des Pauvres qui propose des logements de longue durée pour nos publics. Notre activité est un peu diverse parce que, outre le fait que nous faisons de la gestion locative, certains de nos bénévoles, en fonction de leurs compétences, peuvent aider à installer des rideaux, monter une armoire, aller à la CAF ou accompagner les gens à l'hôpital si besoin. Notre but est d'aider et de donner de notre temps, et cela passe bien souvent par des coups de pouce. »

UNE GESTION DE RÉSIDENCES POUR LE COMPTE DE L'ASSOCIATION DE GESTION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES (PFP-AGE)

Depuis 2015, PFP-AGE a confié à la Fondation la gestion locative de ses résidences sociales. Cela comprend 6 structures collectives appartenant à la Fondation (88 places).

Au cours de l'exercice 2023, 45 attributions ont été réalisées, contre 25 en 2022, grâce à la mise en service de 19 nouveaux logements (16 au sein de la petite unité de vie Gautier-Wendelen située dans le 19^e arrondissement de Paris et 3 au sein de la Maison de Charmanon à Grézieu-la-Varenne) lors de 7 commissions logement.



Exemple de logement

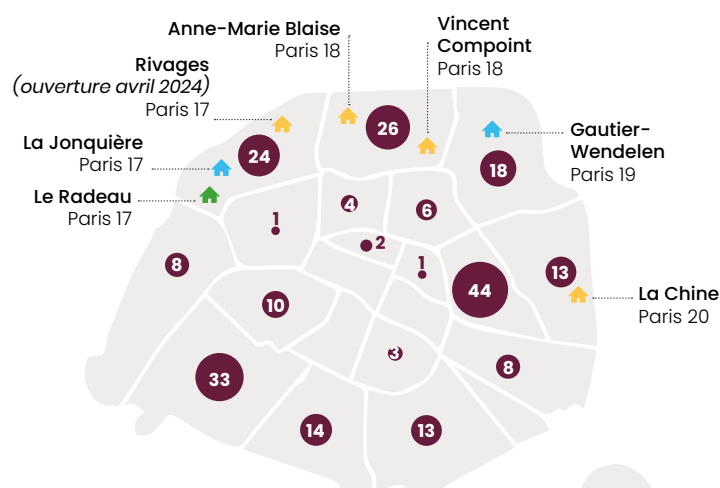
LES MAISONS

DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Le parc immobilier de la Fondation comprend des logements collectifs ainsi que des logements individuels dans des copropriétés (appelés « diffus ») conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées qui y vivent.

Les logements collectifs sont gérés au quotidien par l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, qui assure un accompagnement adapté aux besoins des résidents.

Les personnes âgées hébergées dans les logements diffus bénéficient quant à elles d'un accompagnement personnalisé par l'Association Petits Frères des Pauvres, qui les aide à maintenir leur autonomie et à rompre leur isolement.



Les logements de la Fondation sur le territoire

● Logement diffus

Logements autonomes adaptés à la personne qui y vit, et répartis sur le territoire national.

🏠 CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)

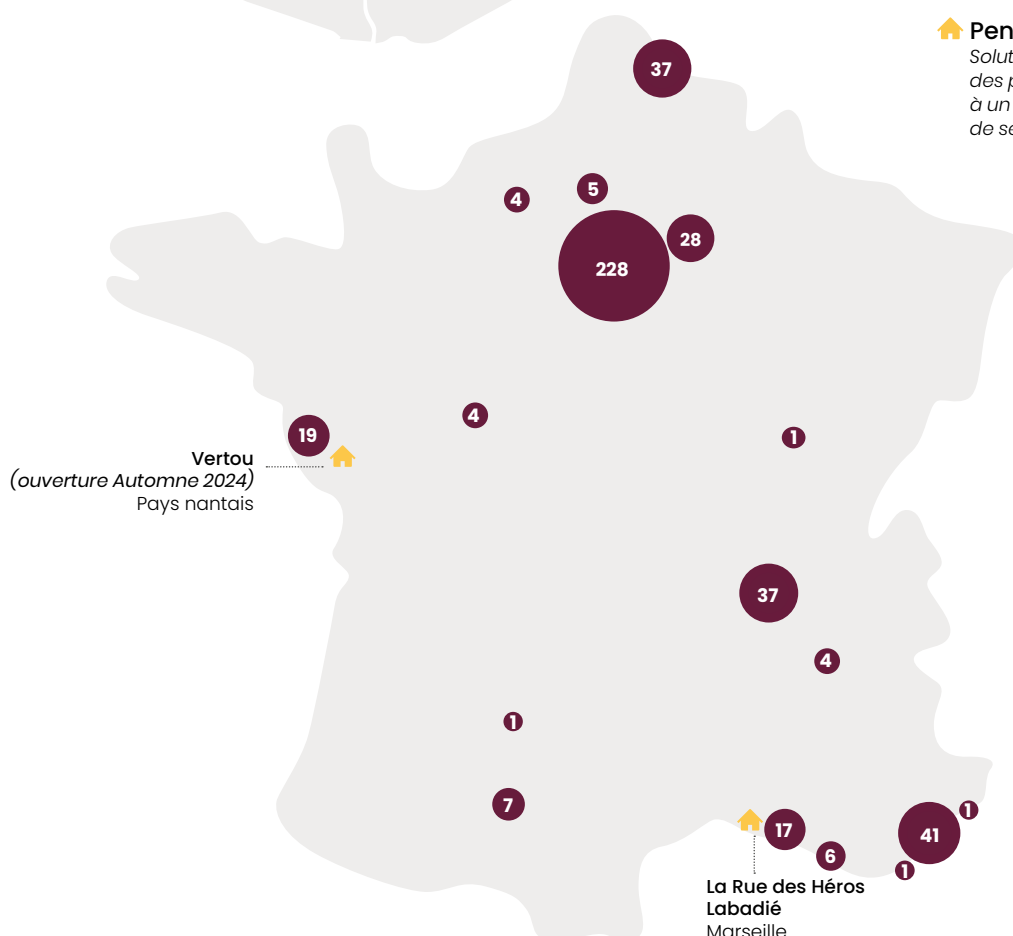
Solution d'hébergement transitoire ayant pour mission d'assurer l'insertion des personnes seules, qui rencontrent des difficultés sociales et les privent de logement.

🏠 Pension de famille

Solution d'habitat pérenne permettant à des personnes en difficulté sociale, d'accéder à un logement autonome, tout en évitant de se retrouver en situation d'isolement.

🏠 Petite unité de vie

Un logement autonome, une présence 24h/24 avec une aide aux actes de la vie quotidienne et l'accès à tous les services de maintien et de soin à domicile.



2

SOUTENIR DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES



Fondation Artistes à l'Hôpital - ©Vincent Arbelet

La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées contribuent chaque année au financement d'actions novatrices en faveur des personnes âgées isolées, en situation de précarité, malades ou en fin de vie. Ces actions sont menées par diverses associations, dont l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres, grâce à l'engagement des **4 salariés et des 21 bénévoles**, a soutenu :

■ **13 programmes d'action** des Petits Frères des Pauvres :

■ **6 actions** portées par l'Association Petits Frères des Pauvres pour un montant de **1 267 963 €**.

■ **7 actions** portées par l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres pour un montant de **384 293 €**.

■ Elle a aussi apporté un soutien à **43 projets** portés par d'autres associations pour un montant total de **835 050 €**.

Au total, plus de 3,5 millions d'euros ont été distribués par la Fondation des Petits Frères des Pauvres (hors fondations abritées). Ce montant comprend les soutiens octroyés dans le cadre des Appels à Projets détaillés des pages 19 à 24.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres intervient dans le financement de projets dans cinq domaines prioritaires :

■ Hébergement et logement

■ Santé et soins palliatifs

■ Lien social

■ Mieux vivre

■ Aide à la personne

EXEMPLES D'ACTIONS SOUTENUES PAR LA FONDATION ABRITANTE EN 2023

Hébergement et logement

MAISON BOLÈNE (Haute-Loire)

Située au centre-bourg de Craponne-sur-Arzon, Maison Bolène propose dix logements de type T2, regroupés dans un habitat favorisant l'entraide et la convivialité grâce à des espaces partagés où se retrouver, échanger et décider ensemble de la gestion de leur habitat et de leur vie sociale partagée. Le soutien de la Fondation permet l'aménagement des espaces de vie partagée et des espaces mutualisés.

Santé et soins palliatifs

TOQUES EN STOCK (Paris)

Cette association a pour objectif de développer des ateliers cuisine-santé afin de lutter contre la précarité alimentaire. Elle s'adresse à tous les publics, notamment les personnes âgées, précaires, isolées ou souffrant de pathologies, pour leur permettre de recouvrer ou de maintenir leur état de santé grâce à une alimentation adaptée, en suivant les directives du Programme national nutrition santé (PNNS). En 2023, la Fondation accompagne Toques en stock dans la mise en place d'ateliers cuisine-santé en milieu pénitentiaire en région parisienne.

Lien social

AU TAMBOUR ! (Rhône)

L'association Au Tambour ! propose le premier lieu non-mixte dédié au répit et au bien-être des femmes victimes de précarités, d'isolement et de violences à Lyon. Le soutien de la Fondation contribue au financement du fonctionnement de l'association, notamment les salaires, les frais fixes des locaux (électricité, eau), l'accompagnement et l'analyse de pratique, ainsi que les achats liés à l'activité.

Mieux vivre

COMPAGNIE DU LABYRINTHE (Paris)

La compagnie du Labyrinthe a pour mission la création, la promotion et la production de spectacles vivants et audiovisuels en Europe et à l'international. Elle propose également des actions de formation à destination des professionnels et des amateurs. En 2023, la Fondation soutient la compagnie du Labyrinthe pour la réalisation de la pièce « M'en allant promener », qui permet à des personnes âgées accompagnées par les Petits Frères des Pauvres de monter sur scène et de mettre en lumière les rencontres entre des personnes détenues et un bénévole.

Aide à la personne

BULLES SOLIDAIRES (Île-et-Vilaine)

Située à proximité de Rennes, cette association œuvre pour le mieux-être des personnes en collectant des produits d'hygiène qu'elle redistribue ensuite aux personnes ayant de faibles ressources, en particulier aux personnes âgées en situation de précarité. La Fondation accompagne Bulles Solidaires dans différents aspects de cette action, tels que l'achat de fournitures et l'aménagement du local de collecte, etc.



Toques en stock - ©Didier Echelard

FONDATAIONS ABRITÉES

En 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a créé quatre nouvelles fondations sous son égide :

■ Deux ont vu le jour grâce à l'engagement de familles en faveur de la cause des personnes âgées précaires : **la Fondation Graine de Moutarde** et **la Fondation Champs d'Espérance**, dédiées respectivement à l'assistance à des personnes âgées vulnérables et à des personnes âgées détenues.

■ Les deux autres ont été créées par voie testamentaire après plusieurs rencontres avec les testatrices de leur vivant, qui ont permis de bien préciser leurs attentes et leurs souhaits en termes de financement de projets : **la Fondation pour la bientraitance des personnes âgées Micheline Arnoud** et **la Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux**.

À fin 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres abrite **16 fondations sous son égide composées de 24 bénévoles**.

Hébergement et logement

- Fondation Bersabée (1977)
- Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux (2023)

Santé et soins palliatifs

- Fondation UTB (2007)
- Fondation Mireille et Pierre Landrieu (2008)
- Fondation Andrée Morillon (2014)
- Fondation JALMALV Paris-IDF (2015)
- Fondation La Maison de Gardanne (2018)

Mieux vivre

- Fondation pour la bientraitance des personnes âgées Micheline Arnoud (2023)

Lien social

- Fondation Philippe Othenin-Girard (2005)
- Fondation Abuela (2017)
- Fondation Cayrou de Sigals (2020)
- Fondation Christian Vayssié (2021)
- Fondation Graine de Moutarde (2023)
- Fondation Champs d'Espérance (2023)

Aide à la personne

- Fondation Emile Lamy (2017)
- Fondation LiLa Lanier (2017)

Les fondations abritées ont soutenu 55 actions pour un montant total de 955 217 €, dont 42 % en faveur des Petits Frères des Pauvres et 58 % en faveur d'autres associations.



Fondation UTB - ©H Elbaum

EXEMPLES D' ACTIONS SOUTENUES PAR LES FONDACTIONS ABRITÉES EN 2023



FONDATION LILA LANIER

ASSOCIATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES (Saône-et-Loire)

La maison de Gigny, propriété des Petits Frères des Pauvres, est située en Bourgogne et accueille temporairement des personnes âgées isolées, en situation de précarité et en perte d'autonomie. Grâce à l'intervention d'un médiateur médico-social, les résidents bénéficient d'un suivi médical en collaboration avec les professionnels médicaux et paramédicaux de la région.



FONDATION UTB

ÉQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER (ESA) AU SEIN DU SSIAD 13 DE LA CROIX ROUGE (Marseille)

Depuis sa création, la Fondation UTB vient en aide aux patients atteints jeunes de la maladie d'Alzheimer. Lors d'un séjour organisé pour les patients et leurs aidants, la présidente de la Fondation UTB a découvert les activités du service de soins infirmiers et d'aide à domicile (SSIAD) 13 Croix rouge de Marseille. Ensemble, ces deux structures ont décidé de mettre en place des groupes de parole animés par une psychologue pour permettre aux aidants de venir échanger et partager leurs difficultés quotidiennes avec d'autres aidants.



FONDATION MIREILLE ET PIERRE LANDRIEU

ASSOCIATION EMPREINTES (France)

L'association Empreintes offre un accompagnement du deuil pour tous et partout. Elle soutient, forme, informe, fédère les travaux de recherche, alerte et mobilise la société, le législateur et les institutions sur les enjeux du deuil. Elle propose aux personnes endeuillées sur toute la France une ligne d'écoute téléphonique gratuite, des entretiens individuels et familiaux et des groupes d'entraide. En 2023, la Fondation Mireille et Pierre Landrieu a soutenu le développement de l'association Empreintes en assurant la rémunération de deux coordinateurs d'accompagnement (familles et adultes) et d'intervenants psychologues.



FONDATION ANDRÉE MORILLON

LA MAISON ASTROLABE (Tarn)

Inspirée de l'architecture de la Maison de Gardanne à Marseille et de son esprit de soins palliatifs, la Maison Astrolabe est avant tout un lieu de vie chaleureux et de répit pour des personnes en perte d'autonomie. Située à Cahuzac-sur-Vère (81), cette maison a reçu le soutien de la Fondation Andrée Morillon pour son fonctionnement et des frais d'investissement visant un meilleur confort de ses résidents.



Maison Astrolabe - ©Maison Astrolabe

3

SUSCITER ET FINANCER DES PROJETS INNOVANTS, DES ÉTUDES ET COLLOQUES

Renforcer les ponts entre générations

La Fondation a cofinancé, avec l'Assurance retraite, la 8^e étude annuelle de l'Association Petits Frères des Pauvres, qui explore les dynamiques intergénérationnelles à travers une étude impliquant divers groupes d'âge. Celle-ci révèle une forte valorisation des relations intergénérationnelles, considérées comme essentielles par une large majorité des sondés, malgré les perceptions d'une « guerre des générations ».

Le montant du financement s'élève à 100 000 €.

Les résultats soulignent le rôle primordial de la famille dans le maintien des liens intergénérationnels, tout en mettant en évidence une diminution de leur fréquence, notamment chez les personnes âgées. L'éloignement géographique, la transition vers l'âge adulte des petits-enfants et les contraintes de temps sont identifiés comme des obstacles significatifs à la solidité de ces liens familiaux. De surcroît, les difficultés économiques aggravent cette distance relationnelle, affectant principalement les interactions entre les générations les plus éloignées.

« Je ne veux pas qu'ils se soucient de se dire que papa a pris un coup de vieux mais je voudrais que d'eux-mêmes ils s'en rendent compte. »

Paul, 85 ans

Une écrasante majorité (93 %) des jeunes de 18-30 ans a des amis de leur génération uniquement. D'ailleurs, plus d'un jeune sur deux pense qu'il est difficile d'avoir des liens d'amitié avec les plus âgés.

Bien que les personnes soient ouvertes aux relations amicales intergénérationnelles, des préjugés et un manque d'opportunités entravent la formation de ces amitiés. Les jeunes en particulier éprouvent des difficultés à nouer des liens avec les aînés, un obstacle qui se reflète également chez ces dernières.

Le rapport souligne également le rôle du milieu professionnel, du voisinage et des associations comme terrains de rencontres intergénérationnelles, et propose des initiatives pour renforcer ces interactions.

L'Association Petits Frères des Pauvres **recommande la création d'espaces conviviaux, l'ouverture de lieux collectifs aux aînés et la promotion d'habitats intergénérationnels, tout en plaidant contre la marchandisation du lien social et en appelant à une sensibilisation accrue contre l'âgisme.** Ce rapport constitue un appel à l'action pour réduire l'isolement des aînés par le renforcement des liens intergénérationnels, offrant un éclairage précieux sur les défis et les solutions potentielles pour une société plus inclusive.



Séjour Maris Stella à Wissant, août 2022 - Equipe Lille Fives - ©Raphaëlle Trecco



Séjour vacances Petits Frères des Pauvres en 1970 - ©Henri Guerard

LES APPELS À PROJETS 2023 DE LA FONDATION ABRITANTE

En plus des programmes d'action soutenus par la Fondation des Petits Frères des Pauvres en 2023, deux appels à projets ont également été lancés. Le premier a accordé 300 000 € pour des actions favorisant l'accès à la culture des personnes âgées. Le second a cofinancé à hauteur de 750 000 €, avec la Banque des territoires, des projets d'habitat en faveur de personnes âgées précaires.

L'appel à projets Culture 2023

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a récompensé, en 2023, 11 associations et fondation pour leur projet autour de la thématique « Actions culturelles, collectives et ouvertes des personnes âgées démunies ou isolées ». Cet appel à projets visait à récompenser des projets culturels et artistiques impliquant directement les personnes âgées afin de favoriser leur expression. **Chaque lauréat a reçu une dotation comprise entre 20 000 € et 50 000 € pour un total distribué de 300 000€.**

Pour élire les lauréats, un jury composé de sept personnalités issues du monde de la culture et de la philanthropie s'est réuni en juin 2023.

Jury :

Présidé par Amélie Simier, directrice du musée Rodin, et composé de :

- **Alban Corbier-Labasse**, directeur général de la Friche la Belle de Mai à Marseille ;
- **Magaly David**, chargée de mission culture/santé, médico-social et handicap au ministère de la Culture ;
- **Flavie Deprez**, co-fondatrice du média Carenews ;
- **Bertrand Dicale**, directeur général du média News Tank Culture et chroniqueur chez France info ;
- **Aude Prétet**, administratrice de la Fondation des Petits Frères des Pauvres ;
- **Marine Van Schoonbeek**, directrice et co-fondatrice de l'Association Thanks for nothing, enseignante à Sciences Po et consultante pour les foires de Frieze.

« Cette première édition de l'appel à projets Culture a un double objectif. Tout d'abord, elle vise à récompenser des projets artistiques et culturels d'envergure impliquant directement des personnes âgées, créés pour et par elles, afin de favoriser leur expression. En outre, elle vise à sensibiliser un public plus large à la cause du grand âge et à la lutte contre l'âgisme. »

Estelle Marie, chargée de mission au sein du pôle projets et fondations abritées.

Estelle Marie - © T. Gaschignard



Les Concerts de Poche - ©Didier Bonnel

Les 11 Lauréats :

■ LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 35 (Ille-et-Vilaine)

Histoire d'histoires est un projet en faveur des personnes âgées isolées et détenues au centre pénitentiaire de Rennes Vezin. Quatre auteurs et autrices viennent à leur rencontre et proposent des ateliers d'écriture intergénérationnels. Le but est de permettre aux personnes âgées de se raconter, de tisser des liens et d'écrire des histoires ensemble.

■ META 2 (Bouches-du-Rhône)

Méta 2, Banlieues Santé et Marseille Solutions ont imaginé « Le MauMA des Aînés » : des ateliers artistiques pour les personnes âgées du quartier de la Cabucelle, dans le 15^e arrondissement de Marseille. Ces ateliers mêlent pratiques artistiques et échanges avec un artiste autour de la conception d'une fresque dans un futur tiers-lieu qui accueillera le « Café des Biens-Aînés ». Ce projet collectif et participatif favorisera l'échange et le lien social sur un territoire en pleine reconstruction et s'inscrira sur le parcours MauMA, Musée des arts urbains de Marseille.

■ JAZZ À PORQUEROLLES (Var)

L'association Jazz à Porquerolles, connue et reconnue pour le festival qu'elle organise depuis 22 ans propose de réunir des personnes âgées en situation d'isolement à Hyères et des enfants éloignés de la culture vivant sur l'île de Porquerolles. Ensemble, ils créeront des chansons, les enregistreront pour créer un album, puis, les interpréteront accompagnés de musiciens professionnels lors de la 23^e édition du festival.

■ IKAMBERE (Île-de-France)

Ikambere accompagne vers l'autonomie des femmes en situation de précarité vivant avec une maladie chronique. Au sein de ses deux centres, elles bénéficient d'une prise en charge holistique pour retrouver leur pouvoir d'agir. L'accès à la culture est une composante clé de l'accompagnement, permettant de favoriser le lien social à travers des ateliers collectifs et créatifs pour améliorer la santé physique et morale de ces femmes.

■ ACADEMIE FRATELLINI (Île-de-France)

Pendant une durée de trois ans, l'Académie Fratellini va renforcer son engagement envers les seniors en EHPAD ou résidences autonomie en leur faisant découvrir le cirque contemporain et les artistes en devenir. Des moments réguliers d'échanges et d'activités - des ateliers de cirque, des rencontres et des spectacles - seront organisés pour encourager l'autonomie, la confiance en soi, l'ouverture artistique et le bien-être des participants pour rompre leur routine et l'isolement.



Académie Fratellini - ©Justine Caron

■ FONDATION ARTISTES À L'HÔPITAL (Hauts-de-France)

Convaincue des bienfaits de la culture dans les lieux de soin, la Fondation Artistes à l'hôpital, sous l'égide de la Fondation de France, soutient des activités musicales et vocales mettant en lien de nombreux partenaires : artistes et structures culturelles, établissements de santé, collectivités locales et associations en médiation. Son programme « Notes de Chœurs » va permettre dans les trois années à venir, de toucher les personnes âgées et atteintes d'un handicap, du domicile à l'EHPAD, en soins palliatifs, ainsi que leurs proches, aidants, soignants et personnels de santé.

■ LES CONCERTS DE POCHE (France entière)

« Tous en Chœur ! Quatre projets musicaux dans trois régions de France pour créer du lien social avec nos aînés », c'est l'action de l'association Les Concerts de Poche soutenue par la Fondation. 4 projets de création et de pratique musicale seront menés avec plus de 120 personnes âgées isolées résidant dans un ensemble de maisons-relais et dans 4 établissements médico-sociaux. À la suite d'ateliers, les participants monteront sur scène en 1^{ère} partie de 4 concerts avec des artistes concertistes d'exception.

■ PARADOX PALACE (Paris)

Flouz est une création artistique et sociétale par Paradox Palace avec des personnes détenues et en partenariat avec les structures piliers de notre société que sont l'hôpital, l'école, la prison, l'EHPAD et l'hébergement d'urgence. Sous la direction et mise en scène d'Olivier Fredj, Paradox Palace invite dans cette pièce inédite, jouée au Théâtre du Châtelet, à aborder la question de l'argent par tous ces publics différents.

■ COMPAGNIE KEATBECK (Paris)

« Dansons l'Avenir Ensemble ! » est une création chorégraphique intergénérationnelle dans la cité à destination du public senior parisien, reliant la danse avec les valeurs sportives et socio-émotionnelles, afin d'être plus ancrés et connectés ensemble dans la société grâce à l'art. Un programme de 7 mois, axé sur les 7 valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration, courage.

■ CE QUI COMPTE VRAIMENT (France entière)

« Chaque Histoire Compte Vraiment » propose à des lycéens d'écrire le récit de vie d'une personne âgée en EHPAD. Pendant l'année scolaire, le jeune rend visite hebdomadairement à la personne âgée et recueille son témoignage. Il écrit ensuite un livre de 80 pages, que l'Association édite et offre à la personne âgée et au lycéen. Après 17 récits la première année, l'Association a édité 90 récits en 2023 et en prévoit 230 en 2024.

■ HARMONIA SACRA (Hauts-de-France)

L'« Opérabus » créé par l'ensemble baroque Harmonia Sacra de Valenciennes apporte une réponse concrète aux problématiques de démocratisation culturelle et d'inclusion sociale par la culture. Pour favoriser le lien social et intergénérationnel, l'Opérabus donnera 72 représentations lors d'une tournée de 18 jours à la rencontre des résidents des EHPAD et foyers de la région Hauts-de-France. Un projet ouvert aux familles, aux personnels soignants ainsi qu'aux habitants.



Chaque Histoire Compte Vraiment - ©CHCV



Carton d'invitation cérémonie remise de prix, juillet 2023
- ©Jérôme Manoukian, musée Rodin

La cérémonie de présentation des lauréats et de remise des prix s'est déroulée au musée Rodin le jeudi 6 juillet 2023.

Retrouvez la vidéo ici :



L'appel à projets Habitat 2023

En 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a réitéré son engagement en faveur du droit au logement pour toutes et tous en organisant une quatrième édition de l'appel à projets habitat, **en partenariat avec la Banque des territoires**.

Un habitat adapté est un facteur déterminant de la qualité de vie des personnes âgées, leur permettant de conserver leur autonomie le plus longtemps possible et de maintenir leurs relations sociales. L'habitat inclusif garantit l'inclusion de publics âgés précaires et l'ancrage local. Grâce à cet appel à projets, la Fondation a récompensé 11 associations lauréates réparties sur le territoire français, en leur attribuant une enveloppe allant de 20 000 € à 200 000 € pour de l'ingénierie et/ou de l'investissement.

Après une première phase d'instruction, un jury composé d'experts de la thématique du logement et du grand âge s'est réuni pour élire les projets lauréats et distribuer **l'enveloppe de 750 000 €**.

Jury :

Présidé par Frédérique Garlaud, directrice de l'action sociale de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), ce jury était composé de :

- **Anissa Abassary**, responsable du programme Intrapreneuriat Léonard : Paris ;
- **Abdel Boulaouinat**, directeur de l'innovation sociale et des partenariats – Lyon Métropole Habitat ;
- **Vanessa Couvreur-Chapeau**, co-fondatrice et coordinatrice – Habit'âge et co-présidente – Réseau Hapa ;
- **Rémy Descamps**, directeur de l'Association de gestion des établissements PFP-AGE ;
- **Elisabeth Joly**, chargée de mission Autonomie et Habitat – Département de l'Accompagnement et Développement Social de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) ;
- **Loïc Rolland**, directeur Grand âge et Autonomie – groupe Caisse des Dépôts.



Juliette Le Bris - © T. Gaschignard

« Le droit au logement est l'une des grandes orientations de travail de la Fondation. C'est pourquoi nous avons développé un appel à projets spécifique dans ce domaine. Avec la loi Elan de 2018, l'habitat inclusif a pris une nouvelle dimension, en faisant l'objet d'une définition et d'un encadrement légal. De plus en plus d'initiatives se structurent et la Fondation accompagne cette évolution sociétale en soutenant des projets d'habitat inclusif pour les personnes âgées en situation de précarité. »

Juliette Le Bris, chargée de mission au sein du pôle projets et fondations abritées.

« Je tiens à remercier les Petits Frères des Pauvres de m'avoir offert l'opportunité de présider le jury de cet appel à projets. C'était une expérience enrichissante de découvrir de beaux projets et de soutenir les acteurs qui se mobilisent sur cette thématique en proposant des solutions innovantes. Nous avons un rôle important à jouer dans la structuration et le développement de ces actions, afin de favoriser l'inclusion des personnes âgées en situation de précarité. »

Frédérique Garlaud, directrice de l'action sociale de la CNAV, présidente du jury.

Les 11 Lauréats :

■ ALYNEA (Rhône)

Avec le projet « refuge des aînés », l'association Alynea soutient, accompagne et agit avec les personnes en précarité pour qu'elles retrouvent leur place d'actrices et d'acteurs dans la société sur la Métropole de Lyon et le Rhône. L'association souhaite valoriser et soutenir l'autonomie et les capacités des habitants en proposant un habitat partagé, stable et sécuritaire, conçu pour des personnes vieillissantes ou porteuses de handicap ayant vécu un parcours d'errance et de précarité. Ce projet vise à offrir un lieu de vie adapté et bienveillant pour permettre à ces personnes de vieillir dans la dignité et de retrouver une certaine stabilité.

■ AUX TEMPS SOLIDAIRES (Ardèche)

Aux Temps Solidaires développe un habitat partagé en Vallée de l'Eyrieux pour personnes âgées. Associés à la coopérative propriétaire de l'ensemble immobilier, les habitants peuvent constituer un patrimoine qu'ils transmettront. Des ateliers de prévention de la perte d'autonomie physique et cognitive et du risque d'isolement social seront réalisés au sein de l'habitat et en lien avec les communes, en partenariat avec l'association la Passerelle des Vallées.

■ FAMILLES SOLIDAIRES (Hauts-de-France)

À Erquinghem-Lys (59), Familles Solidaires porte un projet de colocation pour 8 personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer. Les personnes qui choisiront de vivre ensemble dans ce logement emménageront dans une maison adaptée à la maladie, en plein centre-ville. Cette colocation, prioritairement destinée aux personnes ayant de faibles ressources, permettra aux personnes en situation de fragilité une vie « chez elles ».

■ KERVILLAGE (Côtes-d'Armor)

L'association Kervillage s'engage pour la création de liens humains forts et durables. Soucieuse de l'accessibilité financière du logement et des enjeux climatiques, l'association propose de développer des habitats dits « passifs », économes en énergie, sobres en foncier et abordables. Le premier Kervillage ouvrira ses portes sur la commune de Plouisy, près de Guingamp.

■ LE VILLAGE DE FRANÇOIS (Gers)

Depuis 3 ans, à l'abbaye Sainte-Marie du Désert, à 40 km au nord de Toulouse, le Village de François propose un habitat partagé qui accueille des personnes fragiles et leurs accompagnants. Ce projet de béguinage consiste à créer 12 appartements en rez-de-jardin, destinés à des personnes âgées isolées.

Cet habitat et le projet de vie sociale associé ont pour objectif de rompre l'isolement des personnes vieillissantes, d'accompagner le vivre-ensemble et de permettre à chacun de se sentir entouré, autonome et utile.

■ LOKI ORA (Loire-Atlantique)

L'association Loki Ora a pour objectif d'accompagner des colocations durables et sereines en favorisant le libre choix et la responsabilité des personnes. Ces colocations s'adressent à des seniors qui souhaitent vivre ensemble et en toute autonomie. 4 colocations de 4 personnes chacune ont déjà vu le jour sur la région nantaise.



Cérémonie remise des prix appel à projets Habitat 2023 chez Léonard : Paris - ©Patrice Le Bris

Les 11 Lauréats :

■ MAISON ARTESAGE (GERS)

L'Association Maison Artesage voit le jour en 2023, avec le projet de créer une maison partagée pour seniors autonomes associée à un tiers-lieu culturel et associatif. Ce projet vise à réhabiliter du patrimoine ancien en cœur de village afin de proposer 4 à 5 appartements pour des personnes seules ou en couple. Véritable espace d'expression ouvert à toutes et tous, le tiers-lieu constitue le cœur du projet de vie sociale du futur habitat.

■ TERRITOIRES DES POSSIBLES (Lot-et-Garonne)

C'est au Mas-d'Agénais, que l'Association Territoires des Possibles, déjà soutenue par la Fondation en 2022, développe son nouvel habitat inclusif pour personnes retraitées. Un projet qui s'implante dans un territoire où beaucoup expriment le sentiment d'être « laissés pour compte ». Des ateliers participatifs permettent aux futurs habitants de participer à la mise en place du projet social et de s'impliquer dans les prises de décisions à toutes les étapes du projet.

■ TOIT MÊME (Puy-de-Dôme)

L'Association Toit Même crée un domicile partagé et accompagné pour 8 personnes âgées de moins de 65 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce lieu de vie est adapté à ces personnes encore jeunes qui ne peuvent plus rester à domicile du fait de la progression de la maladie.

■ TRESSAGE (LOIRE-ATLANTIQUE)

L'Association Tressage développe un habitat partagé senior en centre-bourg de Château-Thébaud, pour 10 seniors autonomes mais isolés. Située en plein cœur du vignoble nantais, dans un environnement entouré d'acteurs locaux, la maison comprendra des logements individuels et des pièces de vie commune et ancrera donc son action sur la création de lien social pour rompre l'isolement et favoriser le bien vieillir.

■ VERTOIT (Orne)

Basée dans l'Orne, l'Association Vertoit rénove et aménage une ancienne maison de ferme pour mettre en œuvre un projet d'habitat partagé, comprenant des espaces communs intérieurs et extérieurs. Trois studios, adaptés aux personnes à mobilité réduite, loués à des loyers modérés seront créés. Soucieuse de l'environnement, l'Association privilégie l'utilisation de matériaux écoresponsables et le savoir-faire traditionnel et a pour objectif de participer à la réimplantation d'une vie intergénérationnelle dans nos campagnes.



Lauréats de l'appel à projets Habitat 2023 - ©Patrice Le Bris



Cérémonie remise des prix appel à projets Habitat 2023 chez Léonard, Paris - ©Patrice Le Bris



DÉVELOPPER LA PHILANTHROPIE

La Fondation des Petits Frères des Pauvres et ses fondations abritées soutiennent financièrement de nombreux projets innovants pour améliorer durablement les conditions de vie et de logement des personnes âgées.

Pour construire ou soutenir ces projets en faveur de l'hébergement, de la santé, du lien social et du mieux-vivre des aînés, la Fondation a pu compter sur la générosité de ses nombreux donateurs, 3 916 en 2023, et de ses 16 fondations abritées.

3 589 990 € ont été collectés en 2023 et entièrement attribués au profit des missions de la Fondation,

pour des actions qui changent la vie de milliers de personnes âgées isolées et fragilisées.

Des rencontres et échanges : Le Cercle des Petits Frères des Pauvres

La Fondation des Petits Frères des Pauvres propose à ses généreux donateurs la possibilité de se réunir au sein du Cercle des Petits Frères des Pauvres, afin de mettre en lumière ses actions sur le terrain et ses valeurs d'entraide fraternelle.

Deux rendez-vous ont été proposés aux membres du Cercle en 2023 :

- Une rencontre au siège des Petits Frères des Pauvres, pour échanger avec les responsables de la Fondation et de l'Association. Les membres ont pu s'entretenir avec Yann Lasnier, délégué général de l'Association, et Gauthier Faivre, alors directeur de la Fondation. Ils ont ainsi eu l'occasion de discuter avec ceux qui portent la vision des Petits Frères des Pauvres au quotidien et qui dirigent les équipes sur l'ensemble du territoire.
- Une conférence en ligne sur le thème : « Les différents visages de la solitude ». Sont intervenues : Magali Assor, cheffe de projet pour la lutte contre les maltraitements et responsable de la démarche éthique de l'Association Petits Frères des Pauvres

et Diane Rouzier, coordinatrice de la plateforme des Petits Frères des Pauvres « Solitud'écoute » à Lyon, depuis 15 ans.

Des campagnes d'appel aux dons

En 2023, deux campagnes d'appels à dons ont été proposées pour solliciter la générosité des donateurs de la Fondation, afin de permettre aux personnes âgées isolées et démunies de vieillir dans la dignité.

■ Au printemps dernier, la campagne IFI 2023 (impôt sur la fortune immobilière), au profit d'un projet majeur du programme « Des Liens et des Lieux » :

Le programme « Des Liens et des Lieux » de la Fondation des Petits Frères des Pauvres développe des solutions diverses d'habitats répondant de manière adaptée aux problématiques des personnes âgées fragilisées, notamment par la pauvreté. La Fondation souhaitait augmenter les capacités de son centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) « Le Radeau », dédié à l'accueil des personnes qui n'ont plus de toit. Elle a ainsi pu compter sur la générosité de nombreux donateurs pour contribuer à la construction de 18 studios équipés pour l'annexe du CHRS à Clichy-la-Garenne (92), afin d'héberger et d'accompagner des personnes qui ont connu un parcours de rue, le temps qu'elles réapprennent à vivre en appartement avant de rejoindre un logement pérenne.

■ À l'automne 2023, une campagne d'appel aux dons de fin d'année, pour financer de multiples projets au service de la santé des plus âgés.

Grâce à ces dons, la Fondation continue à offrir à des milliers de personnes la possibilité de vieillir dans la dignité jusqu'au bout.

Tous les dons à la Fondation des Petits Frères des Pauvres sont déductibles :

- À hauteur de 75 % de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 € par an (soit un don de 66 667 €)
- Et à 75 % de leur montant de l'impôt sur le revenu (IR), jusqu'à 1 000 € de dons ; au-delà la déduction est de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable.



Séminaire de fin d'année - © Daniel Schwab

FAITES
UN DON



Scannez le QR ou rendez-vous
sur le site :

[fondation.petitsfreresdespauvres.fr/
agir-avec-nous/faire-un-don](https://fondation.petitsfreresdespauvres.fr/agir-avec-nous/faire-un-don)



Des soutiens et des dons : comment agir avec nous ?

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique et abritante, est habilitée à recevoir la générosité de ses donateurs sous différentes formes :

■ Dons en numéraire ou en nature (mobiliers et immobiliers) :

- en déduction de l'impôt sur le revenu
- en déduction de l'impôt sur la fortune immobilière

■ Dons de titres, d'actions, d'obligations

■ Libéralités :

- Legs
- Dons sur succession et donations
- Donations temporaires d'usufruit
- Assurances-vie

■ Création d'une fondation abritée :

La Fondation des Petits Frères des Pauvres offre également aux donateurs la possibilité de créer leur propre fondation abritée, à partir de 50 000 € pour une fondation sans comité de gestion, ou 150 000 € sur 3 ans pour une fondation avec un comité de gestion. Chaque projet est étudié dans le respect des aspirations de chacun, en toute confidentialité. Les donateurs peuvent ainsi donner du sens à leur patrimoine et à leur histoire en devenant « mécène de leur projet », au sein de la première Fondation exclusivement dédiée à la cause des personnes âgées isolées et démunies.

En 2023, quatre nouvelles fondations ont été créées sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres : la fondation pour la bientraitance des personnes âgées Micheline Arnoud, la fondation Graine de Moutarde, la fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux, et la fondation Champs d'Espérance.



La Fondation des Petits Frères des Pauvres est agréée par le **Comité de la Charte du Don en Confiance**, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, dont la vocation est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion. Cet agrément a été renouvelé en décembre 2023 pour trois ans.

Elle se soumet ainsi au contrôle régulier de cet organisme et s'engage à respecter les principes de transparence définis par celui-ci, en rendant notamment accessibles ses rapports d'activité et son Essentiel. Ils sont disponibles sur le site de la Fondation et adressés, par courrier ou mail, à toute personne en faisant la demande.

Des contacts dédiés à votre écoute :

Les donateurs et fondateurs disposent chacun d'un contact privilégié pour bâtir leur projet philanthropique.

N'hésitez pas à les contacter :

■ **Jennifer Hallot**, en charge des grands donateurs : **01 49 23 14 42**
jhallot@petitsfreresdespauvres.fr

■ **Ludivine Grimber**, en charge des fondations abritées : **01 49 23 13 46**
ludivine.grimber@petitsfreresdespauvres.fr

« Depuis 11 ans, je travaille à la Fondation des Petits Frères des Pauvres et j'ai eu l'opportunité de rencontrer des fondateurs aux profils et aspirations très variés. Que le fondateur soit une famille, une personne seule, une association ou une entreprise, notre objectif est toujours de le mettre en relation avec des structures d'intérêt général qui portent un projet auquel il croit profondément et qu'il souhaite soutenir dans la durée. Nous sommes fiers de pouvoir accompagner ces fondateurs dans leur démarche philanthropique et de les aider à donner du sens à leur patrimoine en soutenant des projets qui leur tiennent à cœur.. »

Ludvine Grimber, responsable du pôle projets et fondations abritées.

Ludvine Grimber - © T. Gaschignard



Jennifer Hallot - © T. Gaschignard

« J'ai rejoint la Fondation début 2024 en tant que Responsable du pôle mécénat et grands donateurs, en remplacement de Gaëlle Warner, partie vers une toute autre aventure professionnelle. J'ai toujours travaillé pour l'intérêt général, dans les secteurs de la culture, de la santé et de l'environnement.

Je suis heureuse de mettre mon expérience et mon enthousiasme au profit du secteur de la solidarité et de la cause du grand âge, qui me tient particulièrement à cœur, et de rejoindre les équipes engagées des Petits Frères des Pauvres. Contact privilégié des donateurs, je fais le lien entre leur projet philanthropique et les projets innovants portés ou soutenus par la Fondation, en recherche de financements »

Jennifer Hallot, responsable du pôle mécénat et grands donateurs

PAROLES

DE FONDATEURS DE FONDATIONS ABRITÉES À LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« Pour avoir été touchée personnellement par la maladie de mon mari, je sais à quel point on se sent seul et démuné. La Fondation UTB veut permettre à ces personnes fragilisées de vivre des temps privilégiés, de partager, de se sentir moins seules, de s'exprimer et de reprendre confiance en la vie. »

Nicole Bordier, présidente de la fondation UTB

« Nous désirons mettre une graine dans le champ déjà créé par la Fondation des Petits Frères des Pauvres pour prendre une part active à la mission, en espérant que cette graine ait une croissance rapide et solide, pour que les plus fragiles trouvent leur place à l'abri des souffrances morales et matérielles. »

Les fondateurs de la fondation Graine de Moutarde

« Être fondateur, c'est s'impliquer dans l'orientation de son don et dans le fonctionnement de sa fondation. »

Pierre Landrieu, président de la fondation Mireille et Pierre Landrieu

« C'est un plaisir pour moi d'offrir un peu de bien-être aux personnes âgées. »

Jean-Louis Terme, fondateur de la fondation Cayrou de Sigals

REMERCIEMENTS

Aux donateurs et fondateurs de fondations abritées

La Fondation est extrêmement reconnaissante du soutien de ses donateurs et fondateurs qui se sont engagés à ses côtés tout au long de l'année 2023.

Soutenir la Fondation des Petits Frères des Pauvres, c'est soutenir la dignité et la fraternité pour toutes les personnes âgées et les plus précaires, notamment en leur proposant un logement adapté à leurs besoins.

Aux bénévoles et salariés en mécénat de compétences

Toute l'équipe de la Fondation est ravie d'avoir accueilli une cinquantaine de nouveaux bénévoles et une trentaine de salariés en mécénat de compétences qui ont aidé les salariés dans leurs missions.

En 2023, une centaine de bénévoles a soutenu les 6 pôles de la Fondation en proposant leurs compétences et leurs expertises en faveur des personnes âgées et des associations financées.

Aux partenaires et mécènes 2023

24 entreprises ont été partenaires et mécènes de la Fondation en 2023.

Nous remercions les équipes de Cap Géo, de Malakoff Humanis, de Mazars, de Nestlé, de mc2i, de Wemanity, de Doctolib, d'Orlade, d'HN Services, de Viséo, d'Acensi, de TNP Consultants, d'Univers Retail, de Positive Thinking Company, de Kaora Partners, de Square, d'Abylsen, d'OLY Be et de moka.care d'être mécènes via le dispositif de mécénat de compétences.

Nous remercions également le musée Rodin, Château Jouvente, Rrraw Cacao Factory, AZ Diffusion et Feve Torréfacteurs d'être mécènes via le dispositif de mécénat en nature.

Merci aux associations partenaires qui contribuent aux missions de la Fondation par leurs apports en compétences, leurs expertises, leurs relais et leurs dons en nature : Les Bricos du Cœur à Lille, AXpérience à Antibes, Champ Marie, Entre2Toits, Un Toit Pour Tous et l'association HAPI.

Nous remercions enfin chaleureusement nos financeurs publics et privés : Fonds Alma, CDC/ Banque des Territoires, Nantes Métropole, Ville de Paris, Région Ile-de-France, Nantes Métropole et ADEME.

Vous souhaitez agir avec nous ? Devenir bénévole ou réaliser une mission en mécénat de compétences ? Co-construire un partenariat afin de changer de regard sur la vieillesse ?

Contacter :

Héloïse Martin, Responsable engagements :
heloise.martin@petitsfreresdespauvres.fr

Pour en savoir + :

découvrez notre rubrique « Agir avec nous » sur notre site internet :

fondation.petitsfreresdespauvres.fr



L'ORGANISATION DE LA FONDATION

Le conseil d'administration

s'est réuni cinq fois en 2023.

À la suite de son renouvellement en 2022, il est constitué pour l'année 2023 :

Administrateurs membres du bureau

- **Gaël Brenaut**, Président
- **Daniel Bruneau**, Vice-Président
- **Christophe Caignaert**, Secrétaire général
- **Marina Frys**, Trésorière
- **Aude Prétet**, Trésorière-adjointe

En 2023, le bureau s'est réuni 13 fois et a été consulté deux fois par mail.

Autres membres

- **Alain Arduino**
- **Michel Christolhomme**
- **Dominique Argoud**
- **Alain Villez**

Membres de droit, représentants des ministères

- **Régis Haïat**, Ministère du Logement et de l'Habitat durable
- **Olivier Wickers**, Ministère de l'Économie et des Finances
- **Jacques Millon**, Ministère de l'Intérieur



Séminaire de fin d'année - © Daniel Schwab

L'ÉQUIPE DES SALARIÉS DE LA FONDATION 2024

L'équipe des 23 salariés de la Fondation se mobilise pour la cause et s'organise autour de 5 pôles :

- Pôle administratif et financier
- Pôle immobilier
- Pôle gestion locative
- Pôle projet et fondations abritées
- Pôle mécénat et grands donateurs

Direction

Elsa Bouneau
Directrice



Agnès Daley
Attachée de direction



Héloïse Martin
Responsable engagements



Pôle administratif et financier

Christophe Giraud
Responsable comptable et financier



Jacqueline Lenne
Responsable comptable



Steven Daguenet
Comptable tiers



Pôle mécénat et grands donateurs

Jennifer Hallot
Responsable du pôle mécénat et grands donateurs



Isabelle Dronne
Chargée de mission mécénat et grands donateurs



Christine Manguin
Assistante admin relations donateurs et bénévolat



Pôle immobilier

Laure Pierrel
Directrice de
l'immobilier



Sibel Zengin
Coordinatrice de
l'équipe bénévoles en
charge des travaux



Frederik Masdupuy
Chargé de mission
immobilier durable



Babak Seddiq
Inspecteur
technique



Marie Rat
Assistante
administrative
direction immobilière



Pôle projet et fondations abritées

Ludivine Grimber
Responsable du pôle
projets et fondations
abritées



Estelle Marie
Chargée
de mission



Juliette Le Bris
Chargée
de mission



Winnie Kondian
Assistante
projets



Pôle gestion locative

Nathalie Piquemal
Responsable de
la gestion locative



Céline Chéry
Gestionnaire
locatif



Alexandra Martin
Gestionnaire
locatif



Julien Guillo
Gestionnaire
locatif



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

Maquette : agence-bolivie.fr

Mise en page : agence Aggelos - Certifiée BCorp

Ce document est imprimé par l'Imprimerie Solidaire, entreprise adaptée qui compte 80% de salariés en situation de handicap dans ses effectifs de production. L'imprimerie Solidaire répond également aux exigences environnementales avec ses certifications PEFC, FSC® et Imprim'vert.

Crédits photos :

page 1 : Béla à la fenêtre, pension de famille Labadié, 2023 - ©Marion Dunyach

page 3 : André dans son logement, rue des Héros - ©Marion Dunyach

pages 5, 30 et 31 : ©Thomas Gaschignard, ©Daniel Schwab et ©Agnès Colombo



19 cité Voltaire – 75011 Paris – Tél. : 01 49 23 14 15 – Courriel : fondation@petitsfreresdespauvres.fr
fondation.petitsfreresdespauvres.fr